

Sainte-Radégonde-des-Noyers : présentation de la commune

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85001923

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2018

Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Désignation

Aires d'études : Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Milieu d'implantation :

Historique

Un territoire convoité puis aménagé dès le Moyen Âge

Quelques vestiges archéologiques témoignent de l'occupation ancienne de l'ancienne île du golfe des Pictons sur laquelle est établi le bourg. Une fosse gauloise, avec amphore, des traces de foyer ou encore une fibule, allant de l'époque romaine au Haut Moyen Âge, ont été mis au jour à l'ouest du bourg, à l'occasion de la création d'un lotissement. La rue de la Voie semble, quant à elle, reprendre l'itinéraire d'une ancienne voie romaine. Des vestiges mérovingiens auraient aussi été découverts au Bot Neuf. Les menaces des invasions normandes expliqueraient en partie la configuration du bourg et de son habitat : leur faible hauteur (comme celle du clocher) auraient permis de les masquer aux yeux des éventuels assaillants. C'est aussi pour se protéger contre ces menaces qu'auraient été creusés les souterrains signalés ici ou là dans le bourg. Fuyant les invasions, les religieuses de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers, trouvant refuge sur la côte bas-poitevine, auraient laissé la trace de leur passage sur l'île par la fondation d'un prieuré voué à leur sainte patronne et fondatrice, sainte Radegonde. Ce prieuré, situé à l'emplacement de la mairie actuelle, a subsisté jusqu'à la Révolution. La paroisse englobe Moreilles où une abbaye est fondée avant 1109. A cette époque et au cours des siècles qui suivent, la mer se retire très progressivement des terres environnantes, laissant derrière elle des marais encore soumis au flux et au reflux des vagues, faute de digues de protection.

De premiers travaux de mise en valeur de ces marais sont entrepris à la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe. Dès 1199, l'abbaye de Moreilles creuse un canal entre Chaillé-les-Marais et la baie de l'Aiguillon, dont les rives se trouvent alors probablement plus en amont qu'aujourd'hui. Ainsi voit le jour le canal légitimement appelé canal de Bot Neuf, futur canal du Clain. A l'ouest du bourg de Sainte-Radégonde-des-Noyers, le canal du Temple et l'achenal de Puyravault (chenal de Galerne et canal de l'Epine) sont creusés par la commanderie de Puyravault. A l'est, cinq abbayes de la région (L'Absie, Saint-Maixent, Maillezais, Nieul-sur-l'Autise et Saint-Michel-en-l'Herm) s'unissent pour mettre en valeur d'importants marais autour de Chaillé-les-Marais et Vouillé-les-Marais. Ainsi est creusé, vers 1220, le canal des Cinq Abbés. Enfin, en 1283, à la demande des paroisses des environs et sur volonté royale, l'Achenal Le Roi (future ceinture des Hollandais) est créé pour mieux écouler les eaux de la rivière Vendée, tout en protégeant les marais desséchés. Ces nouveaux canaux permettent notamment de dessécher les marais au nord de l'île de Sainte-Radégonde-des-Noyers ; celle-ci forme alors une barrière naturelle contre le reflux de la mer qui continue à menacer les marais au sud. Cependant, une longue digue de défense, appelée « bot de Relais » ou « bot de Garde » dans les textes, est sans doute édifée peu après le long de la baie de l'Aiguillon. Elle devait passer à hauteur des actuels lieux-dits du Petit Bordet et des Bardettes.

Tous ces ouvrages sont abattus par la guerre de Cent ans qui dévaste la région comme tout le royaume. En 1388, d'après les chroniques de Froissart, les troupes anglaises passent par le Brault pour attaquer Marans. Dès la première moitié du XVe siècle pourtant, des travaux de relèvement des dessèchements sont opérés sur initiative royale, au point qu'en 1455-1456, une visite des marais situés à Puyravault, Champagné et Sainte-Radégonde-des-Noyers constate qu'ils sont redevenus « un très bon pays autant fertile et abondant en biens, blés et autres fruits, bétail de toute espèce et manière qu'on eut su trouver en notre royaume ». En 1489, le roi Louis XI passe dans la région, rencontrant son frère, avec lequel il était en

guerre, au passage du Brault. En 1526, sur décision royale, une remise en état des marais situés entre le canal de Bot Neuf et le canal de Luçon est décidée, et en 1559, l'abbé de Moreilles est mis en demeure de relever le canal de Bot Neuf et de placer une porte à son embouchure. Ces efforts sont aussitôt anéantis par les guerres de Religion, comme le constate de nouvelles visites des marais à remettre en état dans la région, en 1571 puis en 1598-1599.

Dessèchements et poldérisations aux XVIIe et XVIIIe siècles

Cette remise en état commence dès le début du XVIIe siècle, à la faveur des décisions royales prises par Henri IV puis Louis XIII en faveur des dessèchements de marais. Les marais et ouvrages hydrauliques du Commandeur comptent parmi les premiers remis en état. Il ne s'agit toutefois que des prémices d'une entreprise bien plus vaste et plus profonde que vont mener de riches investisseurs réunis en syndicats ou associations de propriétaires. Entre 1640 et 1642, Pierre Siette, ingénieur-géographe, obtient un privilège royal lui assurant le monopole de l'opération, se fait confier leurs marais par les seigneurs des environs (dont l'abbaye de Moreilles et le prieur de Sainte-Radégonde-des-Noyers), et s'entoure d'associés, hollandais et français. Ils forment la Société des marais desséchés du Petit-Poitou, officiellement créée en 1646. Parmi les autres associations qui lui emboîtent le pas (et partagent souvent avec elle certains membres), la Société des marais du Vieux Champagné est fondée en 1651.

Ces puissantes associations de propriétaires réalisent, pendant toute la seconde moitié du XVIIe siècle, des travaux colossaux qui permettent non seulement de rétablir les anciens canaux médiévaux (canal du Bot Neuf devenu canal du Clain, ceinture des Hollandais, canal des Cinq Abbés...), mais aussi d'en créer de nouveaux. Comme au Moyen Âge, chaque canal est doté à son embouchure d'une porte ou écluse qui permet d'évacuer l'eau vers la mer. Dans le même temps, la ligne de digues le long de la baie de l'Aiguillon est avancée, gagnant des terres sur la mer : le vieux bot de Garde est abandonné au profit de la digue du Vieux Marais de Champagné qui passe par l'actuelle porte de l'Epine, elle-même déplacée en avant. La carte des marais du Petit-Poitou et de leurs environs, établie par Siette en 1648, permet de mesurer les efforts accomplis. On y voit le bourg de Sainte-Radégonde-des-Noyers sur son ancienne île, les principaux canaux, aboutissant en étoile à l'anse du Brault, et tous les marais desséchés divisés en vastes carrés numérotés, que les associés se sont partagés.

Très vite, les nouvelles terres conquises sur l'eau sont mises en culture. Blé et élevage sont en passe de devenir les deux principales activités des « cabanes » ou fermes qui se partagent les nouveaux marais desséchés. A cela s'ajoutent des marais salants, présents dans les premières années des dessèchements, avant de disparaître. Ils sont notamment mentionnés dans les comptes rendus des assemblées du Vieux Champagné, dans les années 1650 ; leurs produits servent alors à financer les travaux de dessèchement. On n'en trouve plus trace sur la carte de la région par Claude Masse, en 1701, qui montre au contraire le réseau de canaux et de fossés, séparant les immenses parcelles quadrangulaires de marais desséchés.

Ce constat ne doit pas faire oublier les graves difficultés qui manquent régulièrement d'emporter le bel ouvrage. Dès le mois de décembre 1647, l'assemblée générale de la Société du Petit-Poitou constate que tous les marais sont recouverts de près d'un mètre cinquante d'eau, et abandonnés par les cabaniers. En 1672 encore, la mer submerge les digues et inonde les marais. Année après année, les sociétés de marais doivent relever les digues, rétablir les canaux et assurer l'entretien de tous leurs ouvrages. Une nouvelle étape de poldérisation est franchie dans les années 1770-1780, avec la construction de la digue du Nouveau Marais de Champagné, en avant de la précédente. Avançant jusqu'au bord de la Sèvre Niortaise, depuis la porte de l'Epine jusqu'à l'anse du Brault, elle englobe les marais de la Prée Mizotière. Cette ligne de défense contre la mer est complétée par l'action du marquis d'Aligre, seigneur de Marans, qui possède des marais sur cette rive-ci du fleuve.

Une commune agricole au milieu des marais desséchés (1800-1945)

La Révolution bouleverse peu l'ordre économique et foncier établi depuis le XVIIe siècle. Certes, des propriétés sont saisies puis vendues comme biens nationaux, à l'image du prieuré de Sainte-Radégonde-des-Noyers, des marais du marquis d'Aligre et de plusieurs fermes et cabanes (Grand et Petit Bot Neuf, Saint-André, Sainte-Marie...). Ces biens sont rachetés par des notables locaux (familles Tiffereau, Galliot, etc.) qui se hissent à la tête de la commune nouvellement créée. Parmi les propriétés du prieuré, un marais situé au sud du bourg devient communal, avec droit de pacage à payer et règles à observer, fixés chaque année par le conseil municipal. En 1791, et jusqu'en 1858, les paroisses de Sainte-Radégonde et de Puyravault sont unies (Puyravault formant à partir de 1801 une annexe de Sainte-Radégonde). Le curé Baugat prête serment la Constitution civile du clergé et devient le premier officier public de l'état civil, jusqu'en 1794. Le culte ne semble pas interrompu ; les biens de l'église sont gérés par un fabriqueur, mentionné en 1798.

La poldérisation ayant été achevée dès la fin du XVIIIe siècle, la géographie des lieux n'évolue guère elle non plus, et les derniers méandres de la Sèvre Niortaise que borde la commune ne sont que peu concernés par les grands travaux menés par les Ponts et chaussées dans le bassin du fleuve. Des améliorations sont apportées au système de gestion des eaux dans les marais : création, en 1814, d'une vanne ou « bonde » à la tête du canal de la Chevrotière ; doublement, en 1822, de la porte du canal des Cinq Abbés... Du côté de la Sèvre Niortaise, les efforts portent à la fin du XIXe siècle et au début du XXe sur les conditions de circulation, tant sur le fleuve que par la terre. En 1904, un rocher qui entravait l'embouchure de la Sèvre Niortaise est arasé. En 1913-1915, une nouvelle route reliant la Vendée et la Charente-Maritime est tracée au sud de l'anse du Brault, avec un pont mobile en ciment armé. Il remplace le passage par bac qui existait depuis des siècles.

Pour ce qui concerne la commune de Sainte-Radégonde-des-Noyers elle-même, passée de 768 habitants en 1793, à 1013 en 1831, et à 1127 en 1872, une évolution majeure intervient en 1893, avec la création de la commune de Moreilles. Réclamée par les habitants de Moreilles qui s'estimaient trop éloignés du bourg de Sainte-Radégonde-des-Noyers, cette création suscite la vive opposition de ceux du reste de la commune, qui boycottent à trois reprises les élections municipales de 1893. La nouvelle commune emporte avec elle 540 hectares de terres et 77 habitants. Sainte-Radégonde-des-Noyers amorçe alors un déclin démographique de plusieurs décennies : 1000 habitants en 1896, 777 en 1921, 630 en 1975. Malgré tout, la commune, comme toutes les communes françaises, s'efforce au cours de la même période de se moderniser : création d'un service télégraphique en 1899, rattachement au réseau téléphonique départemental en 1905, adhésion à un syndicat intercommunal pour la distribution de l'électricité en 1922 (le bourg est le premier alimenté, puis les fermes des marais après 1945), création du réseau public d'adduction d'eau en 1956...

L'agriculture (élevage et céréaliculture) est au cœur de l'activité. Vaches et chevaux abondent dans les prairies des marais, les moutons dans les mizottes ou prés salés à proximité de la Sèvre. La mécanisation agricole fait des progrès dans les cabanes de marais desséchés. La machine à battre à vapeur apparaît dans certaines cabanes dès les années 1870. Les cabanes attirent la main-d'œuvre du Bocage et de la Plaine, d'où l'on vient aussi chercher les fameux « bousats » du marais : durant l'été, on récolte les bouses de vaches séchées dans les prés des cabanes, pour les ré-humidifier et les faire piétiner par un animal ; à partir de la pâte ainsi obtenue, un moule en forme de poêle à l'envers, en tôle, avec un manche à deux poignées, permet de fabriquer de grosses galettes, les « bousats », que l'on fait ensuite sécher en meules et qui serviront d'excellent combustible dans la cheminée, pour la cuisine et le chauffage. Une cabane peut en produire jusqu'à 9000 par an. L'importance de l'élevage se traduit aussi l'ouverture, en 1892, de la laiterie coopérative : le lait est acheminé par bateau jusqu'au bourg, via les principaux canaux.

L'activité agricole dans les marais n'en demeure pas moins, comme aux siècles passés, tributaire de l'environnement. En janvier 1936 par exemple, une grave inondation suscite des tensions entre marais desséchés et marais mouillés. La Société du Petit-Poitou accepte de relever au maximum ses vannes pour aider l'écoulement des eaux des marais mouillés situés au nord de ceinture des Hollandais, « en espérant que les habitants des marais mouillés en seront reconnaissants, garderont leur calme et s'abstiendront de toute manifestation susceptible de nuire à la bonne entente entre les deux marais dans l'intérêt de tous ».

Située au cœur des marais desséchés et de leurs productions agricoles, mais aussi au bord de la route D25, axe de communication important, et de la D10 qui mène en Charente-Maritime et à La Rochelle, Sainte-Radégonde-des-Noyers joue un rôle commercial non négligeable. Après l'aménagement d'une place publique en 1882 (le long de la rue du Four), le marché du lundi attire commerçants et acheteurs. De nombreuses marchandises sont expédiées par les Grands Greniers, où s'est développé un embryon de port. Le transport terrestre s'améliore avec l'empierrement des digues et des chemins surélevés qui longent les principaux canaux. Dans la première moitié du XXe siècle, la commune compte trois épiceries, sept cafés, deux hôtels, une forge, une boulangerie, un sabotier, un chaisier, un charron, un ferblantier, des lingères et couturières, etc. Une vie sociale intense anime la commune, comme le montre la construction de la salle des fêtes, en 1911. La commune compte une société de secours mutuel, une société de musique, une amicale laïque, deux troupes de théâtre, avec en toile de fond la concurrence entre les formations laïques et paroissiales. La fête annuelle ou « préveil » est un événement marquant (le dernier a lieu vers 1957), tout comme les fêtes religieuses, organisées par une communauté active (processions, missions...).

Une histoire toujours très liée à la gestion de l'eau (depuis 1945)

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, la commune, surtout au sud de son territoire, subit les effets des événements de la Poche de La Rochelle. En 1944, le pont mobile du Brault est détruit par des parachutistes français, empêchant les Allemands d'accéder au Nord. La Sèvre constitue alors la limite nord de la Poche de La Rochelle. En septembre 1944, à la suite d'une attaque menée par des soldats FFI, le village échappe de peu aux représailles allemandes. Au printemps 1945, des matériaux des barrages, des portes et de leurs maisons de gardes sont emportés par des soldats FFI, suscitant les protestations des autorités locales qui réclament, en vain, des indemnités pour dommages de guerre.

La guerre laisse surtout les marais desséchés exsangues, car mal entretenus pendant de longues années. En 1949, la Société du Petit-Poitou souligne auprès de l'Etat l'envasement prononcé de la Sèvre Niortaise, seul exutoire des marais desséchés via leurs canaux et leurs portes. Le radier des portes du canal du Clain, par exemple, est surmonté d'1,20 à 2 mètres d'épaisseur de vase. Le 20 mars 1950, sous la présidence du préfet de la Vendée, une importante réunion rassemble tous les directeurs des sociétés de marais concernées par le dévasement de la Sèvre. D'importants travaux de dévasement sont alors décidés. Dans la seconde moitié du XXe siècle, des améliorations sont apportées aux ouvrages de régulation de l'eau dans les canaux (portes des canaux, barrages de la Grippe, d'Orange et de Sainte-Marie, vannes des ponceaux), tant dans l'usage des matériaux (métal au lieu du bois) que dans la manœuvre de ces ouvrages (mécanisation, automatiser). Dans les champs, l'élevage cède le pas aux céréales, les vieux ponceaux au drainage, les fossés au remembrement. De nouveaux chemins sont créés pour désenclaver les marais : chemin de la Petite Touche à la porte de l'Epine en 1951, des Grands Greniers aux portes des Cinq Abbés en 1953, etc. En 1977, le vieux pont mobile du Brault est remplacé par un pont plus important et plus moderne, situé à l'emplacement même de l'ancien passage par bac.

A la fin du XXe siècle et au début du XXIe, le nombre d'habitants repart à la hausse : 662 en 1990, 765 en 2004, 895 en 2015. La proximité du bassin d'emploi de La Rochelle en est une des principales explications. Dans la nuit du 27 au 28 février 2010, les spécificités de l'environnement de marais, négligées depuis plusieurs décennies (mauvais entretien de digues, pratiques agricoles), se rappellent soudainement à la mémoire moderne : poussés par la tempête Xynthia, les flots submergent les digues le long de la Sèvre et de la baie de l'Aiguillon et envahissent tous les marais desséchés du sud de la commune, jusqu'au canal de Vienne et au canal des Cinq Abbés. Dans les années qui suivent cet événement, d'importants travaux sont réalisés pour relever les digues. A la Prée Mizotière toutefois, cabane rachetée par le Conservatoire du Littoral, une action de dépoldérisation est menée, avec création d'une zone tampon contre les crues.

Description

La commune s'étend sur 31,41 kilomètres carrés. Au sud, elle présente une façade d'environ 3,5 kilomètres sur la rive droite de la Sèvre Niortaise, distance qui monte à 6,5 kilomètres si l'on suit les nombreux méandres que forme ici le fleuve avant de se jeter dans la baie de l'Aiguillon. En arrière, le territoire communal a une forme particulièrement longue et étroite. Il s'étire jusqu'au canal de la ceinture des Hollandais, au nord, à 14,5 kilomètres de la Sèvre Niortaise. Au nord du bourg, cette longue bande de marais n'a qu'entre 800 mètres et 1 kilomètre de largeur, distance qui dépasse les 2 kilomètres au maximum au nord et au sud de la commune.

A l'extrémité sud, les derniers méandres de la Sèvre Niortaise sont longés par une ligne de digues qui enserrant le fleuve. Celui-ci est franchi, juste en aval de l'anse du Brault, par le pont mobile qui assure l'un des principaux points de franchissement du fleuve, entre la Charente-Maritime et la Vendée. La route D10a, et la route D10 qui oblique vers le nord-est, traversent alors de vastes marais desséchés. Ce paysage très ouvert est quadrillé de grands canaux (le canal de Vienne et le canal du Clain étant les principaux), de canaux secondaires (canal des Bardettes, canal de la Guinée...) et de fossés. A la limite orientale de la commune, le canal des Cinq-Abbés achemine, quant à lui, l'eau des marais inondables situés en amont de Chaillé-les-Marais et de Vouillé-les-Marais. Tout ce réseau hydraulique aboutit à l'anse du Brault : c'est là que, à travers des portes ou écluses, les grands canaux déversent leur eau dans la Sèvre Niortaise et, au-delà, dans la mer. Tout autour, l'horizon est à peine ponctué par les quelques fermes ou « cabanes » éparpillées sur ces immenses parcelles céréalières.

A 7,5 kilomètres au nord de la Sèvre Niortaise, le bourg de Sainte-Radégonde-des-Noyers est établi, comme tous les bourgs du Marais poitevin, sur une ancienne île du golfe des Pictons. Ici, l'île, sablonneuse, partagée avec le bourg de Puyravault, est d'une altitude particulièrement faible : entre 5 et 6 mètres sur la façade sud du bourg, pour entre 1 et 3 dans les marais. Les maisons émergent alors à peine à l'horizon, tout comme l'église et son clocher : une configuration destinée, probablement, à résister aux vents qu'aucun obstacle naturel n'arrête ici. Des espaces boisés ou en prairie forment une transition entre ces terres hautes et les marais desséchés. A l'est, le canal du Clain tangente le bourg et l'ancienne île. Au-delà, la route D25 qui relie les anciennes îles du Marais poitevin d'ouest en est, poursuit son itinéraire vers Chaillé-les-Marais.

Au nord, le canal du Clain continue à travers les marais desséchés, paysage identique à celui qui s'étend au sud. Le territoire communal, ici très étroit, se faufile entre ce canal et le canal de ceinture des marais du Commandeur, frontière avec la commune de Puyravault. Bordé de nombreuses cabanes, le canal du Clain constitue de son côté la séparation avec la commune de Chaillé-les-Marais. Il atteint finalement le canal de ceinture des Hollandais, à la limite nord de la commune, après avoir croisé la route D137 au pont de la Courbe, et après avoir traversé de nouveaux marais desséchés. A l'ouest, le canal de la Chevrotière, lui aussi bordé de cabanes, forme la limite avec la commune de Moreilles.

Présentation de l'étude, éléments remarquables du patrimoine de la commune

L'inventaire du patrimoine de la vallée de la Sèvre Niortaise a concerné Sainte-Radégonde-des-Noyers d'octobre 2017 à mars 2018. Ont été étudiés : d'une part, tous les éléments du patrimoine présents dans une zone d'un kilomètre à partir du fleuve, ainsi que dans le bourg ; d'autre part, les éléments les plus marquants et représentatifs du patrimoine relevés sur le reste du territoire communal. L'enquête a ainsi permis d'identifier 145 éléments, dont 90 ont fait l'objet d'un dossier documentaire et 55 d'un repérage à des fins statistiques. Le tout est illustré par 604 images.

Le patrimoine de Sainte-Radégonde-des-Noyers est d'abord marqué par ses liens avec l'environnement des marais desséchés. Le territoire de cette commune concentre en un effet un nombre important d'ouvrages hydrauliques nés des grands travaux de dessèchement menés dès le Moyen Âge puis à partir des années 1640. Il s'agit tout d'abord de canaux principaux, parmi les plus longs et les plus importants du Marais poitevin pour sa partie desséchée. Le **canal du Clain** est l'un des plus anciens encore en activité de nos jours. Creusé à la fin du XIIe siècle, rétabli au milieu du XVIIe, il est long de plus de 12,5 kilomètres. Il prend naissance au nord de Sainte-Radégonde-des-Noyers. Conformément au modèle de canal développé au Moyen Âge puis au XVIIe siècle, le canal est longé sur tout son itinéraire par deux digues ou « bots », qui supportent un chemin ou une route. Ce bot constitue une protection supplémentaire pour les marais desséchés situés de part et d'autre, au cas où le niveau d'eau dans le canal serait excessif. Quelques ponts permettent de franchir le canal, vis-à-vis de fermes (La Haye, la Sablière, Sauvagnac...) ou au croisement avec d'importants axes de circulation routiers (**pont de la Courbe** sur la D137 à l'ouest de Chaillé-les-Marais, **pont sur la D25** à Sainte-Radégonde-des-Noyers).

Autre axe majeur pour la gestion de l'eau dans toute la partie aval du Marais poitevin, la **ceinture des Hollandais**, ancien achenal Le Roi creusé en 1283, est aussi un témoignage des dessèchements médiévaux. Long d'environ 20 kilomètres, ce canal contourne par le nord tous les marais desséchés de Vouillé-les-Marais, Chaillé-les-Marais, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Moreilles et Champagné-les-Marais, pour se jeter dans le canal de Luçon, à moins d'un kilomètre au sud de la ville de Luçon. Séparé des marais desséchés par une digue, il a pour mission de faciliter l'écoulement des eaux des marais mouillés situés dans une zone tampon entre ces marais desséchés et les terres hautes du Poiré-sur-Velluire, Le Langon, Nalliers, Mouzeuil-Saint-Martin, etc. L'évacuation de l'eau des marais mouillés est aussi le rôle attribué depuis 1220 environ au **canal des Cinq Abbés**, qui tangente la commune au sud-est et qui est connecté, à sa source, à la rivière Vendée. Outre ces canaux principaux et le réseau de digues qui enserrait la Sèvre Niortaise et la baie de l'Aiguillon, le système hydraulique des marais desséchés comprend une série d'ouvrages maçonnés. Tout autour de l'anse du Brault, chaque grand canal de dessèchement possède ainsi à son débouché une porte ou écluse, à l'instar de la **porte du canal du Clain** et de **celle du canal de Vienne**. Chaque porte s'ouvre à marée haute pour laisser l'eau s'échapper vers la mer, et se ferme à marée basse pour empêcher celle-ci de refluer dans les marais desséchés. Sans cesse entretenus, remaniés voire reconstruits depuis trois siècles, ces ouvrages sont encore aujourd'hui une des clés de voûte du système de dessèchement du Marais poitevin. La **porte du canal des Cinq Abbés** est la plus spectaculaire : il ne s'agit pas, en fait, d'une porte mais de deux portes, résultant d'une opération de doublement de la porte d'origine, en 1822. A l'opposé, à la source de certains canaux, une vanne ou « bonde » a été aménagée dans l'épaisseur de la digue qui, le long de la ceinture des Hollandais, sépare les marais desséchés des marais mouillés. Chaque bonde permet de prélever de l'eau dans les marais mouillés à la saison sèche. La **bonde du Coteau** en est un bel exemple.

Les marais desséchés sont parsemés, au bord des principaux canaux comme le canal du Clain, de petits ouvrages appelés « **arceaux** » ou « **ponceaux** ». Placés au débouché des fossés d'évacuation des cabanes, ils comprennent chacun une vanne ou « pelle » verticale qui commande l'entrée d'un passage voûté, aménagé dans l'épaisseur de la digue longeant le canal. La vanne permet ainsi d'évacuer l'eau dans le canal ou bien de la retenir dans les fossés de la cabane en période sèche. La vanne est soutenue par un portique en bois à l'aide d'une crémaillère. Les vannes et leurs crémaillères les plus anciennes sont en bois, les plus récentes sont en métal.

Enfin, dernier témoignage d'une technique d'entretien des canaux mise en œuvre de la fin du XVIII^e siècle à la fin du XX^e siècle, l'ancien **bac à râteau** de la Société des marais du Petit-Poitou attend, sous son abri au bord du canal du Clain, d'être mis en valeur. Dernier né une suite de générations d'ouvrages du même type, il a été réalisé en 1964 par les chantiers navals Durand, de Marans. Ce bac à râteau (ou bac-râteau) est constitué, comme tous, d'une embarcation en bois (le « bac »), à la proue de laquelle est fixé un panneau vertical (le « râteau »). Ce panneau ainsi que les deux ailes mobiles qui l'encadrent sont équipés à leur base d'une bande de fer dentelée, destinée à racler les vases au fond du canal. Les deux ailes s'adaptaient à la largeur et aux irrégularités latérales du cours d'eau. Le bac-râteau se déplaçait d'amont en aval, poussé par le courant de l'eau et tiré depuis la berge à l'aide de cordes. Il repoussait ainsi vers l'aval les vases qu'il avait détachées du fond du canal.

Le patrimoine de Sainte-Radégonde-des-Noyers comprend en outre divers éléments d'époque et d'usages variés. Le patrimoine religieux est représenté par l'église et par son mobilier, dont une **statue de sainte Radegonde**, datée de 1684, et un ensemble de sept **verrières** racontant des scènes de la vie de la sainte, réalisé dans les années 1940 par Maurice Bordereau, d'Angers. A noter aussi, au Grand Bot Neuf, le petit **oratoire** à une des saintes guérisseuses du Marais poitevin, sainte Praxède. Dans le cimetière se trouve l'ancienne **croix** (XVII^e-XVIII^e siècle ?) qui trônait au milieu de l'ancien cimetière, autour de l'église. Lui aussi investi d'une fonction mémorielle, le monument aux morts, érigé en 1920 par Désiré Herbreteau, de Chaillé-les-Marais, comprend une statue, représentation allégorique de la France victorieuse. Enfin, le **Moulin Neuf** est le dernier témoin de l'activité de meunerie qui fait tourner plusieurs moulins à vent dans le bourg jusqu'au XIX^e siècle.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD85, 135 J 3. 1647-1735 : registre des délibérations de l'assemblée générale de la Société des marais desséchés du Petit-Poitou.**
Archives départementales de la Vendée. 135 J 3. **1647-1735 : registre des délibérations de l'assemblée générale de la Société des marais desséchés du Petit-Poitou.**
- **AD85, 242 J. 1651-1917 : registre de copies des délibérations de la Société du Vieux marais desséché de Champagné.**
Archives départementales de la Vendée. 242 J. **1651-1917 : registre de copies des délibérations de la Société du Vieux marais desséché de Champagné.**

- **AD85, 1 O 784. 1805-1919 : construction et gestion des édifices et services publics de la commune de Sainte-Radégonde-des-Noyers.**
Archives départementales de la Vendée. 1 O 784. **1805-1919 : construction et gestion des édifices et services publics de la commune de Sainte-Radégonde-des-Noyers.**
- **Archives de la Société des marais du Petit-Poitou, Chaillé-les-Marais. 1854-1911 et 1912-1989 : registres des délibérations de la Société des marais du Petit-Poitou.**
Archives de la Société des marais du Petit-Poitou, Chaillé-les-Marais. **1854-1911 et 1912-1989 : registres des délibérations de la Société des marais du Petit-Poitou.**
- Archives de la Société des marais du Petit-Poitou, Chaillé-les-Marais. **Liasse n° 10 "Actes constitutifs, 1640-1646"**.
- **Archives de la Société des marais du Petit-Poitou, Chaillé-les-Marais. Liasse n° 32 "Menus produits, documents divers"**.
Archives de la Société des marais du Petit-Poitou, Chaillé-les-Marais. Liasse n° 32 "Menus produits, documents divers".

Documents figurés

- **BnF, GE DD 2987. 1648 : Plan et description particuliere des maraits desseichés du petit Poictou avecq le partaige sur icelluy fait par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geografe ordinaire du roy et controleur general des fortiffications de Daulfiné et Bresse, le 6 aoust 1648.**
1648 : Plan et description particuliere des maraits desseichés du petit Poictou avecq le partaige sur icelluy fait par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geografe ordinaire du roy et controleur general des fortiffications de Daulfiné et Bresse, le 6 aoust 1648. (Bibliothèque nationale de France, GE DD 2987)
- **1701 : Carte contenant une partie du Bas Poitou et de l'Aunis où se trouve Marans et l'embouchure de la Seyvre Niortaise,** par Claude Masse. (Service historique de la Défense, J10C 1293, pièce 7).
- **Collection de cartes postales Raymond Bergevin Ramuntcho.** (Archives départementales de la Vendée ; 20 Fi).
20 Fi 267
- **AD85, 89 FI. Cartes postales isolées.**
Cartes postales isolées. (Archives départementales de la Vendée, 89 Fi).
89 Fi 267
- **AD85, 3 P 267. 1834 : plan cadastral de Sainte-Radégonde-des-Noyers.**
1834 : plan cadastral de Sainte-Radégonde-des-Noyers. (Archives départementales de la Vendée, 3 P 267).
- Archives du Syndicat des marais du Petit-Poitou, Chaillé-les-Marais. **1851 : Plan général des marais desséchés de la Société du Petit-Poitou (...) dressé le 15 mai 1851 sous l'administration de M. Priouzeau, directeur, par M. Pageaud, géomètre.**
- Vues aériennes depuis 1945 sur le site internet de l'IGN www.geoportail.gouv.fr.

Bibliographie

- **AD85, 1 J 2698. AILLERY, Eugène (abbé). Chroniques paroissiales : canton de Chaillé-les-Marais, manuscrit, vers 1855, 67 p.**

AILLERY, Eugène (abbé). **Chroniques paroissiales : canton de Chaillé-les-Marais**, manuscrit, vers 1855, 67 p. (Archives départementales de Vendée, 1 J 2698).

- **BOURDU Daniel (dir.), Le canton de Chaillé-les-Marais, coll. Mémoire en Images, Alan Sutton, 2004, 128 p.**
BOURDU Daniel (dir.). **Le canton de Chaillé-les-Marais**, coll. Mémoire en Images, Alan Sutton, 2004, 128 p.
- **CLOUZOT, Etienne. Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay du Xe à la fin du XVIe siècle. Paris : H. Champion éditeur ; Niort : L. Clouzot éditeur, 1904, 282 p.**
CLOUZOT, Etienne. **Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay du Xe à la fin du XVIe siècle.** Paris : H. Champion éditeur ; Niort : L. Clouzot éditeur, 1904, 282 p.
- PROVOST, M. et alii. **La Vendée 85, carte archéologique de la Gaule**, 1996, 246 p.
- **RIOU, René. Les marais desséchés du Bas-Poitou. Paris : imprimerie des Facultés A. Michalon, 1907, 303 p.**
RIOU, René. **Les marais desséchés du Bas-Poitou.** Paris : imprimerie des Facultés A. Michalon, 1907, 303 p.
- *Sainte-Radegonde autrefois*, catalogue d'exposition, 2008.
- **SUIRE, Yannis. Le Marais poitevin, une écohistorie du XVIe à l'aube du XXe siècle. La Roche-sur-Yon : Centre vendéen de recherches historiques, 2006.**
SUIRE, Yannis. **Le Marais poitevin, une écohistorie du XVIe à l'aube du XXe siècle.** La Roche-sur-Yon : Centre vendéen de recherches historiques, 2006.
- **SUIRE, Yannis. L'histoire de l'environnement dans le Marais poitevin, seconde moitié du XVIe siècle - début du XXe siècle. Thèse d'Ecole nationale des Chartes, 2002.**
SUIRE, Yannis. *L'histoire de l'environnement dans le Marais poitevin, seconde moitié du XVIe siècle - début du XXe siècle.* Thèse d'Ecole nationale des Chartes, 2002.
- **SUIRE, Yannis. Le Bas-Poitou vers 1700 : cartes, plans et mémoires de Claude Masse, ingénieur du roi, La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques, 2017, 368 p.**

Annexe 1

Sainte-Radégonde-des-Noyers au début du 18e siècle d'après Claude Masse, extrait de son Mémoire sur la carte des environs de Marans, février 1702 (Service historique de la Défense, 1VD60, pièce 16).

"Sainte-Radegonde est une paroisse d'environ 180 feux. Son terrain est un peu élevé et l'on trouve autour des coquillages de la mer, ce qui affirme bien qu'elle a été en partie couverte ou environnée de la mer. L'évêque de La Rochelle en est le seigneur. Les maisons sont assez basses et les rues assez bien dressées. Cette île est coupée par quatre chenaux dont les principaux sont celui de Champagné, de Vienne, du Commandeur et de Sainte-Radegonde. Le terroir de cette île produit du vin, du blé, abondance de pâturages, ce qui rend les paysans aisés. Aussi leurs maisons sont-elles bien bâties."

Annexe 2

Extrait des Chroniques paroissiales de l'abbé Aillery, concernant le canton de Chaillé-les-Marais et les communes qui le composent.

"Canton de Chaillé-les-Marais.

Ce canton est situé entre celui de Maillezais et celui de Luçon, et au midi du département, comprend sept communes : Chaillé-les-Marais, Champagné, le Gué-de-Velluire, l'Île-d'Elle, Puyravault, Sainte-Radégonde et Vouillé. Ces

paroisses situées dans le marais méridional, offrent à l'œil un pays plat et dépourvu de ces beaux accidents de terrain qui embellissent la nature en la diversifiant. On remarque peu de différence dans les mœurs, la culture, etc. L'aspect est, en général, celui de tous les marais dans la saison des pluies. C'est une immense nappe d'eau et, dans l'été, c'est un pays sec et brûlant où l'eau est quelquefois aussi rare qu'elle a été abondante durant l'hiver. Cette contrée, qui au seul nom de marais inspire quelque éloignement, n'est pourtant pas dépourvue d'agréments. Au printemps, la plus belle végétation se manifeste sur cette terre qui semblait comme engourdie sous les eaux et qui se réveille, pour ainsi dire, au retour de la belle saison. C'est alors que l'œil de repose avec plaisir sur ces immenses prairies couvertes de nombreux troupeaux, sources de richesses pour le colon, et l'on voit à des distances rapprochées ces nombreuses habitations nommées cabanes, dont les murs resplendissants de blancheur annoncent une aisance qui s'y trouve réellement. Les canaux, où l'on voit passer la nacelle des pêcheurs et les voiles des barques marchandes que le commerce attire, le voisinage de la mer qui reflue jusque dans l'intérieur, prouvent que ce pays a aussi ses mérites.

Des témoins irrécusables indiquent qu'autrefois, cette contrée fut le séjour de la mer. Il serait facile, en effet, d'enrichir un cabinet d'histoire naturelle avec les pétrifications, les coquilles, les débris de poissons, les cailloux et les autres curiosités qui s'y trouvent (...).

Pour l'agriculture, les laboureurs, ennemis de l'inondation, suivent l'ancienne méthode dont ils se trouvent assez bien. Les récoltes consistent en toutes sortes de céréales, mais principalement en froment et en fèves. Ce dernier grain est d'un grand profit pour la classe indigente. On en livre beaucoup au commerce. Les immenses prairies qui occupent la plus grande partie du pays, élèvent, nourrissent et engraisent une grande quantité de bestiaux, de chevaux et de mulets que les fermiers et les propriétaires vendent avec avantage aux foires de Fontenay et de Luçon. La volaille, le beurre, la laine, la plume avec les foin et les blés, sont autant de moyens de s'enrichir que la bonté du pays met à la disposition de ses laborieux habitants.

La contrée est peu vignoble et entièrement dépourvue de forêts, ce qui rend le bois de chauffage assez cher. On y supplée en se chauffant avec de la paille de fève et le fumier que l'industrie des pauvres réduit en mottes sèches. Ces marais produisent aussi beaucoup de chanvre et de lin dont on fait de la toile et des cordages. Le beurre y est d'une excellente qualité et on le transporte dans les départements voisins. Une classe d'habitants trouve dans les canaux qui coupent le pays des moyens de subsistance. Ce sont les pêcheurs. Les marchés des villes voisines sont en partie approvisionnés par les habitants des marais.

Le prix du bois de chauffage, qui devient de plus en plus rare dans le pays parce que les propriétaires l'arrachent de toutes parts, est très élevé. Le cent de bois de fagots de frêne se vend à 40 à 50 francs. Les bûches de frêne, dites bûches de marais, dont on exporte une très grande quantité dans les villes voisines, se vendent, prises sur les lieux, 80 francs. La classe peu fortunée trouve moyen de se procurer sans beaucoup de frais, une sorte de combustible fait avec de la paille et la fiente de bestiaux. La cendre de ce genre de chauffage, reconnue pour excellent engrais, est vendue aux habitants du bocage, et le prix de cette vente couvre bien au-delà les frais de première acquisition.

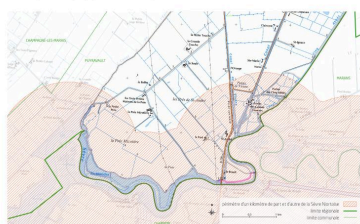
Le nombre de pauvres forme dans ce canton un 20^e de la population. Leurs principales ressources sont les fèves qu'ils cultivent, les fossés qu'ils recalent et les vaches qu'ils nourrissent. Les uns se louent comme journaliers ou domestiques, les autres se créent quelques ressources au moyen de la pêche et de la chasse. Le reste mendie. Les gens aisés se montrent charitables, et rarement le pauvre est rebuté.

Les habitants de ces marais sont en général de grande taille, robustes et peu malades. Ils sont cultivateurs, ardents au travail, et ils vivent presque tous du produit de leur domaine qu'ils cultivent eux-mêmes. Ce qu'on appelle civilisation a peut-être fait plus de progrès parmi ces peuples que dans le reste de la Vendée. La plus grande propreté se fait remarquer dans les maisons, les meubles, le linge ainsi que le goût dans les habillements et les ouvrages manuels. Les alentours des habitations sont tenus avec soin, et le devant des portes est orné de fleurs et d'arbustes. On croirait que des miasmes et des exhalaisons malsaines devraient vicier l'air dans les lieux où l'eau séjourne pendant tout l'hiver et où elle croupit durant l'été. Néanmoins, on y vit aussi vieux qu'ailleurs, on y jouit d'une santé aussi bonne, il n'est pas rare de trouver des vieillards âgés de 80 ans. Les principales maladies sont les fièvres intermittentes, les fluxions de poitrine, les gastrites et les hydropisies.

Le jeu du billard, celui de boule et la danse sont leurs principaux et, à peu près, les seuls amusements des habitants de ces marais."

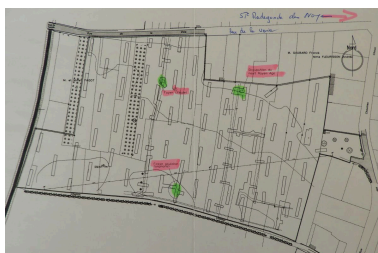
Illustrations

Sainte-Radégonde-des-Noyers (85) : zone d'un kilomètre à partir de la Sèvre Niortaise



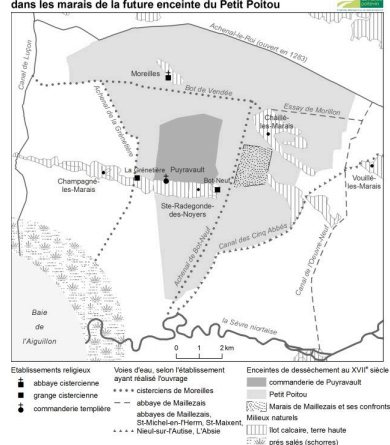
Zone de 1000 mètres (hachurée)
 étudiée à partir de la Sèvre Niortaise.

Dess. Virginie Desvigne
 IVR52_20188501082NUDA



Localisation des vestiges
 archéologiques découverts
 entre la rue de la Voie, la rue
 de la Chaume et la route D25.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188500744NUCA

Gestion hydraulique des dessèchements au XIII^e siècle



Sainte-Radégonde-des-Noyers au
 sein du système de dessèchement
 des marais au 13^e siècle.

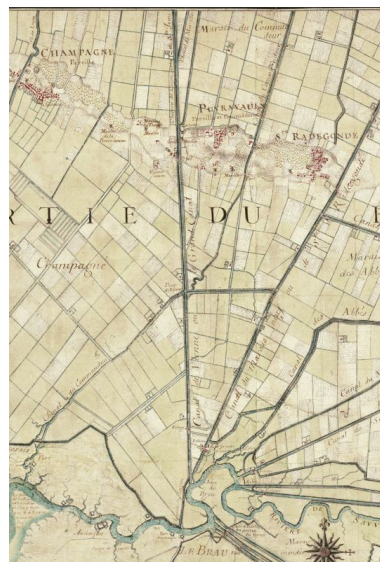
Repro. Yannis Suire
 IVR52_20188500004NUCA



Sainte-Radégonde-des-Noyers sur
 la carte du Petit-Poitou en 1648.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188500320NUCA



Le bourg de Sainte-Radégonde-
 des-Noyers et ses environs sur
 la carte du Petit-Poitou en 1648.
 Repro. Yannis Suire
 IVR52_20188500255NUCA



Sainte-Radégonde-des-Noyers,
 partie sud, sur une carte de la
 région par Claude Masse en 1701.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20178500261NUCA



Le bourg et ses environs
 sur une carte de la région
 par Claude Masse en 1701.
 Repro. Yannis Suire
 IVR52_20188500990NUCA



Sainte-Radégonde-des-Noyers,
 partie nord, sur la carte de
 Cassini au milieu du 18^e siècle.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188500318NUCA



Sainte-Radégonde-des-Noyers,
 partie sud, sur la carte de
 Cassini au milieu du 18^e siècle.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188500319NUCA



La route D25 vue en direction de l'ouest, au niveau du 14 rue des Ponts, vers 1930.
 Repro. Yannis Suire
 IVR52_20188501092NUCA



La Croisée, carrefour entre la route D25 et la rue de l'Eglise, à droite, au début du 20e siècle.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188501089NUCA



La rue de l'Eglise, vue en direction du nord, au début du 20e siècle.
 Repro. Yannis Suire
 IVR52_20188501091NUCA



Vue aérienne du bourg en direction du nord-ouest vers 1950.
 Repro. Yannis Suire
 IVR52_20188501096NUCA



Vue aérienne du bourg et des marais desséchés au nord vers 1950.
 Repro. Yannis Suire
 IVR52_20188501104NUCA



Vue aérienne du bourg en direction du nord vers 1960.
 Repro. Yannis Suire
 IVR52_20188501097NUCA



Scène de marché à Sainte-Radégonde-des-Noyers vers 1900.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188501047NUC



La rue de l'Eglise, près de l'école, un jour de marché, vers 1910.
 Repro. Yannis Suire
 IVR52_20188501099NUCA



Fabrication de bousats dans une cabane à Sainte-Radégonde-des-Noyers vers 1930.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188501048NUC



Vue aérienne aux Grands Greniers, en direction du sud, près de l'anse du Brault.
 Phot. Pierre-Bernard Fourny
 IVR52_20218502118NUCA



Marais de part et d'autre de l'anse du Brault, en amont de l'ancien pont mobile.
 Phot. Yannis Suire



Marais et boucles de la Sèvre à l'ancien pont mobile du Brault, vus depuis le sud, avec les portes des Cinq-Abbés en arrière-plan.

IVR52_20188500396NUCA



Bras de terre entre les deux
boucles de la Sèvre formant
l'anse du Brault, vus depuis
le sud, à l'ancien pont mobile.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500400NUCA



La Sèvre en amont du pont mobile
du Brault, vue en direction de l'est.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500417NUCA

Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500399NUCA



Dans les marais desséchés
au sud de la commune,
près de la Prée Mizotière.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500769NUCA



Dans les marais desséchés
au sud de la commune,
près de la Prée Mizotière.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500757NUCA



Pont au croisement entre le
canal de Vienne, au premier
plan, et le canal des Bardettes, à
l'arrière-plan, vu depuis l'ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500950NUCA



Paysage de marais desséchés
au sud du bourg, le long
du canal des Bardettes.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500955NUCA



Le canal du Clain au sud sud bourg.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500482NUCA



Paysage de marais desséchés au sud
du bourg, le long du canal du Clain.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500956NUCA



Fossé de séparation entre
les terres hautes du bourg, à
droite, et les marais desséchés,
à gauche, au sud du bourg.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500749NUCA



Maisons, champs et dernières
vignes à l'ouest du bourg.



Paysage de marais
desséchés au nord du bourg.



Paysage de marais
desséchés au nord du bourg.

Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500724NUCA



Paysage de marais desséchés au nord du bourg.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500680NUCA

Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500676NUCA



Paysage de marais desséchés près de la bonde du Coteau, à l'extrémité nord de la commune.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500362NUCA

Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500678NUCA



Canal dans les marais desséchés au nord du bourg.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500475NUCA



Canal dans les marais desséchés au nord du bourg.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500476NUCA



Le canal du Clain, au nord du bourg.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500348NUCA



Paysage de marais desséchés autour de la cabane de la Vacherie, au nord du bourg.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188501060NUCA



Paysage de marais desséchés au nord de la commune et de la route D137.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500372NUCA



Paysage de marais desséchés au nord de la commune et de la route D137.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500374NUCA



Paysage de marais desséchés au nord de la commune et de la route D137.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500375NUCA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Vallée de la Sèvre Niortaise dans le Marais poitevin : présentation du territoire (IA85001873)

Maisons, fermes : l'habitat à Sainte-Radégonde-des-Noyers (IA85001924) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers

Oeuvres en rapport :

Arceaux ou ponceaux (IA85001940) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers

Barrages mobiles (3) de la Grippe, d'Orange et de Sainte-Marie (IA85001883) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, route D10

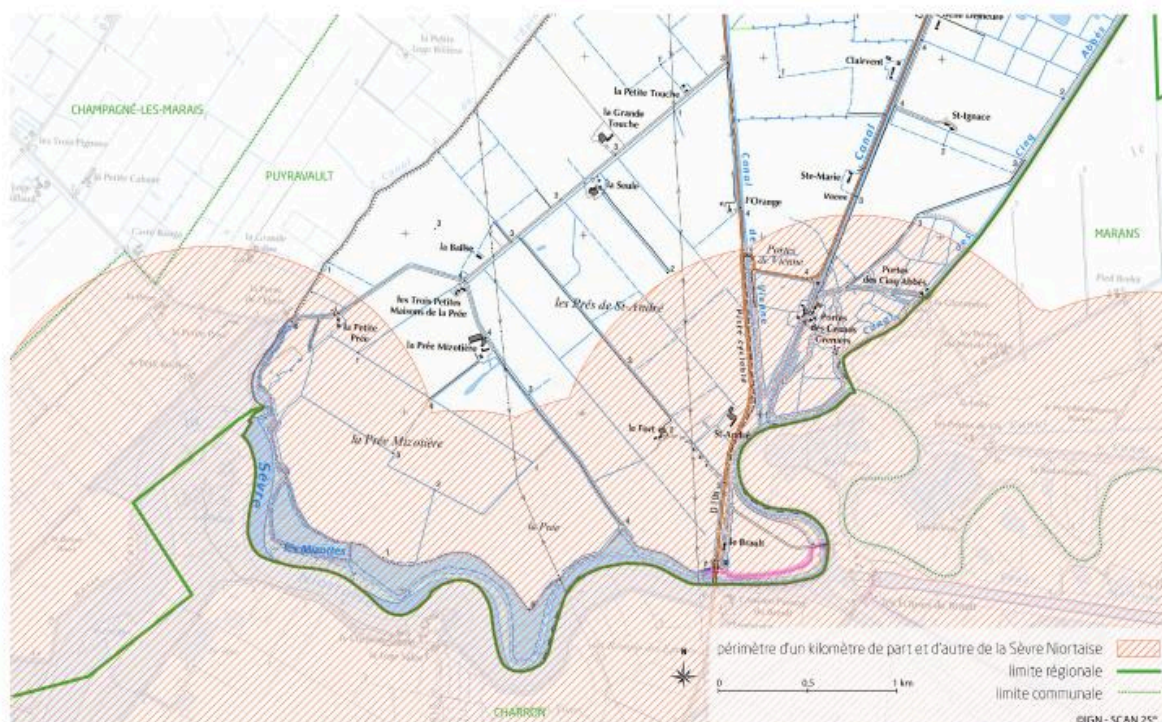
Bascule publique (IA85001986) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, rue des Ponts
Bourg de Sainte-Radégonde-des-Noyers (IA85001989) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg
Canal des Cinq Abbés (IA85001938) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers
Canal de Vienne (IA85001884) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault
Canal dit la ceinture des Hollandais (IA85000711) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers
Canal du Clain (IA85001925) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers
Cimetière de Sainte-Radégonde-des-Noyers (IA85001968) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, rue du Têteau
Croix de chemin (IA85001985) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, rue du Moulin Neuf
Digue de la Prée Mizotière (IA85001991) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Prée Mizotière (la)
Digue du Nouveau marais desséché de Champagné (IA85001878) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault,
Digue du Vieux marais desséché de Champagné (IA85001876) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Porte de l'Epine (la)
Ecole primaire privée Notre-Dame (ancienne) (IA85001954) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 6 rue de la Cure
Eglise paroissiale Sainte-Radegonde de Sainte-Radégonde-des-Noyers (IA85001952) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, place de l'Eglise
Ferme, 4 route des Grands Greniers (IA85001962) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 4 route des Grands Greniers
Ferme, actuellement maison (IA85001949) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 19 et 21 rue des Ponts
Ferme dite la Prée Mizotière (IA85001987) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Prée Mizotière (la)
Ferme dite la Vacherie (IA85001943) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Vacherie (la)
Ferme dite le Grand Bot Neuf, actuellement maisons (IA85001964) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Grand Bot Neuf (le), route D25
Ferme dite le Petit Bot Neuf, actuellement maison (IA85001963) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Petit Bot Neuf (le)
Ferme dite le Petit Temple (IA85001983) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 74 rue de la Voie
Ferme dite les Bardettes, actuellement maison (IA85001942) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bardettes (les), route des Grands Greniers
Ferme dite Saint-André (IA85001934) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Saint-André, route D10A
Ferme dite Sainte-Marie, actuellement maison (IA85001941) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Sainte-Marie, route des Grands Greniers
Ferme dite Tournebride, actuellement maison (IA85001929) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Tournebride
Hameau des Grands Greniers (IA85001936) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Portes des Grands Greniers (les)
Laiterie industrielle coopérative (IA85001981) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 16 rue de la Voie
Mairie (ancienne), école primaire publique (IA85001950) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 4 et 6 rue du Têteau
Mairie de Sainte-Radégonde-des-Noyers (IA85001951) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, place de la Mairie
Maison, 10 rue de l'Eglise (IA85001957) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 10 rue de l'Eglise
Maison, 21 rue de l'Eglise (IA85001947) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 21 rue de l'Eglise
Maison, 25 rue des Ponts (IA85001967) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 25 rue des Ponts
Maison, 30 rue des Ponts (IA85001958) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 30 rue des Ponts
Maison, 3 rue de l'Eglise (IA85001944) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 3 rue de l'Eglise
Maison, 3 rue de la Voie (IA85001956) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 3 rue de la Voie
Maison, 4 place de la Mairie (IA85001946) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 4 place de la Mairie

Maison, 4 rue de la Fontaine-au-Clain (IA85001980) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 4 rue de la Fontaine-au-Clain
Maison, ancienne école primaire (IA85001988) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 14 rue du Ponts
Maison dite Ça m'va, 4 rue des Ponts (IA85001959) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 4 rue des Ponts
Monuments aux morts (IA85001945) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, place de la Mairie
Moulin dit le Moulin Neuf, maison (IA85001984) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 20 rue du Moulin Neuf, 8 rue de la Procession
Oratoire à Notre-Dame de Lourdes (IA85001982) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, rue de la Voie
Oratoire à sainte Praxède (IA85001965) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Grand Bot Neuf (le), route D25
Passage par bac puis pont mobile du Brault (IA85001933) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Brault (le), route D10A
Pont de la Courbe (IA85001926) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, route D137
Pont dit le pont Galerme (IA85001889) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, rue Galerme
Pont du Temple (IA85001905) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Temple (le), rue de la Voie
Pont mobile du Brault (ancien) (IA85000942) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Brault (le), route D9 E1
Ponts (2) de Sainte-Radegonde (IA85001961) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, rue des Ponts, route D25
Porte du canal de Vienne (IA85001015) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Portes de Vienne, route D10A
Porte du canal du Clain ou des Grands Greniers, maison de garde (IA85001935) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Portes des Grands Greniers (les)
Portes du canal des Cinq Abbés, maison de garde (IA85000859) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Portes des Cinq Abbés (les)
Presbytère, actuellement maison (IA85001955) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 1 rue de la Cure, 2 bis rue de la Voie
Puits commun (IA85001960) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, rue des Ponts, route du Canal
Puits commun (IA85001966) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, 2 rue de la Cigogne
Salle des fêtes (IA85001948) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, rue de l'Eglise
Statue monumentale de sainte Thérèse de Lisieux (IA85001953) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bourg, rue de la Cure
Vanne dite la bonde de la Chevrotière (IA85001930) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Chevrotière (la)
Vanne dite la bonde du Coteau (IA85001928) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bonde du Coteau (la), route D10
Bac à râteau (IM85000675) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Portes des Grands Greniers (les)

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

Sainte-Radégonde-des-Noyers (85) - zone d'un kilomètre à partir de la Sèvre Niortaise.



Zone de 1000 mètres (hachurée) étudiée à partir de la Sèvre Niortaise.

IVR52_20188501082NUDA

Auteur de l'illustration : Virginie Desvigne

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
 tous droits réservés



Localisation des vestiges archéologiques découverts entre la rue de la Voie, la rue de la Chaume et la route D25.

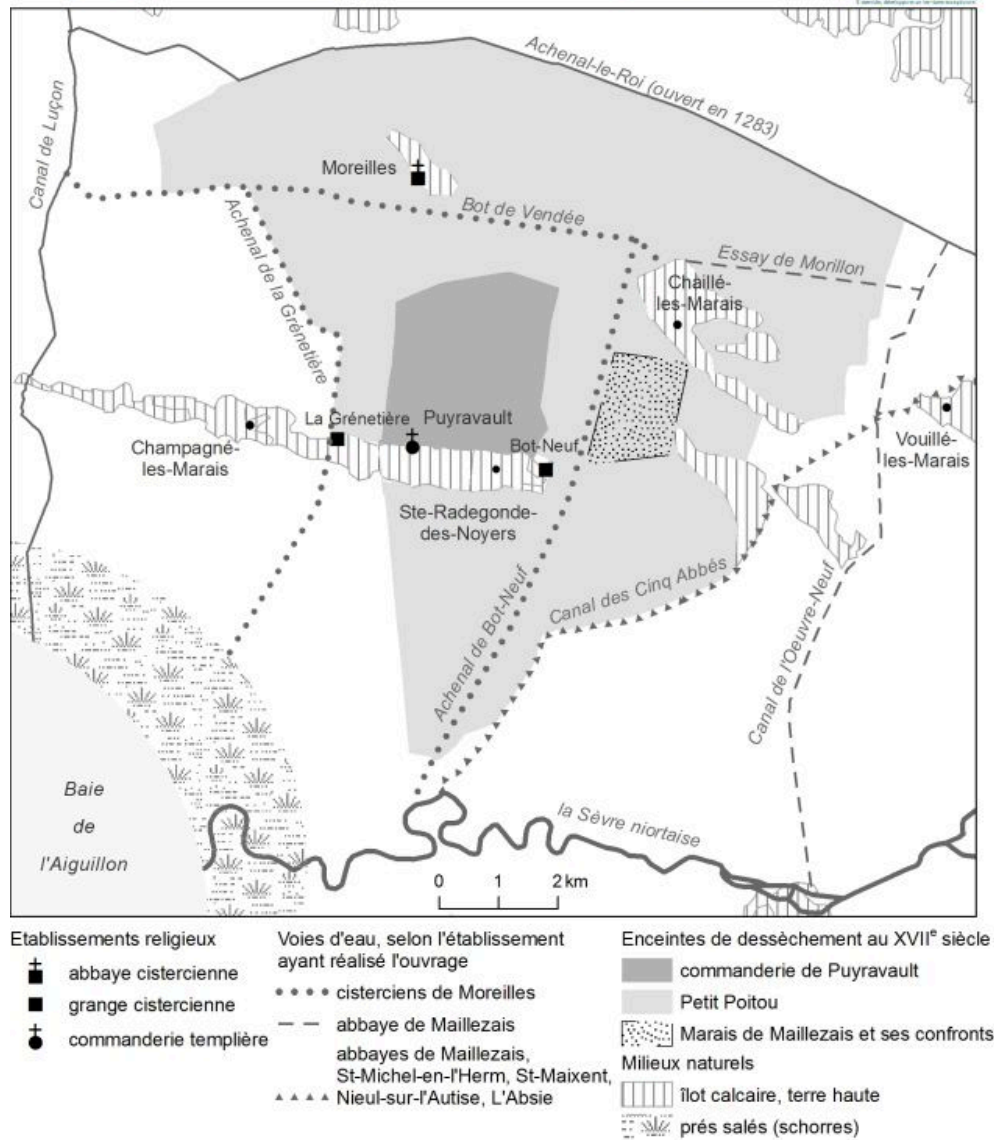
IVR52_20188500744NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
 tous droits réservés

Gestion hydraulique des dessèchements au XIII^e siècle dans les marais de la future enceinte du Petit Poitou



réalisation : Syndicat Mixte du PIMP, juin 2010

Sainte-Radégonde-des-Noyers au sein du système de dessèchement des marais au 13^e siècle.

IVR52_20188500004NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Parc naturel régional du Marais poitevin

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Sainte-Radégonde-des-Noyers sur la carte du Petit-Poitou en 1648.

Référence du document reproduit :

- **BnF, GE DD 2987. 1648 : Plan et description particuliere des marais desseichés du petit Poictou avecq le partage sur icelluy fait par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geographe ordinaire du roy et controleur general des fortifications de Daulfiné et Bresse, le 6 aoust 1648.**
1648 : Plan et description particuliere des marais desseichés du petit Poictou avecq le partage sur icelluy fait par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geographe ordinaire du roy et controleur general des fortifications de Daulfiné et Bresse, le 6 aoust 1648. (Bibliothèque nationale de France, GE DD 2987)

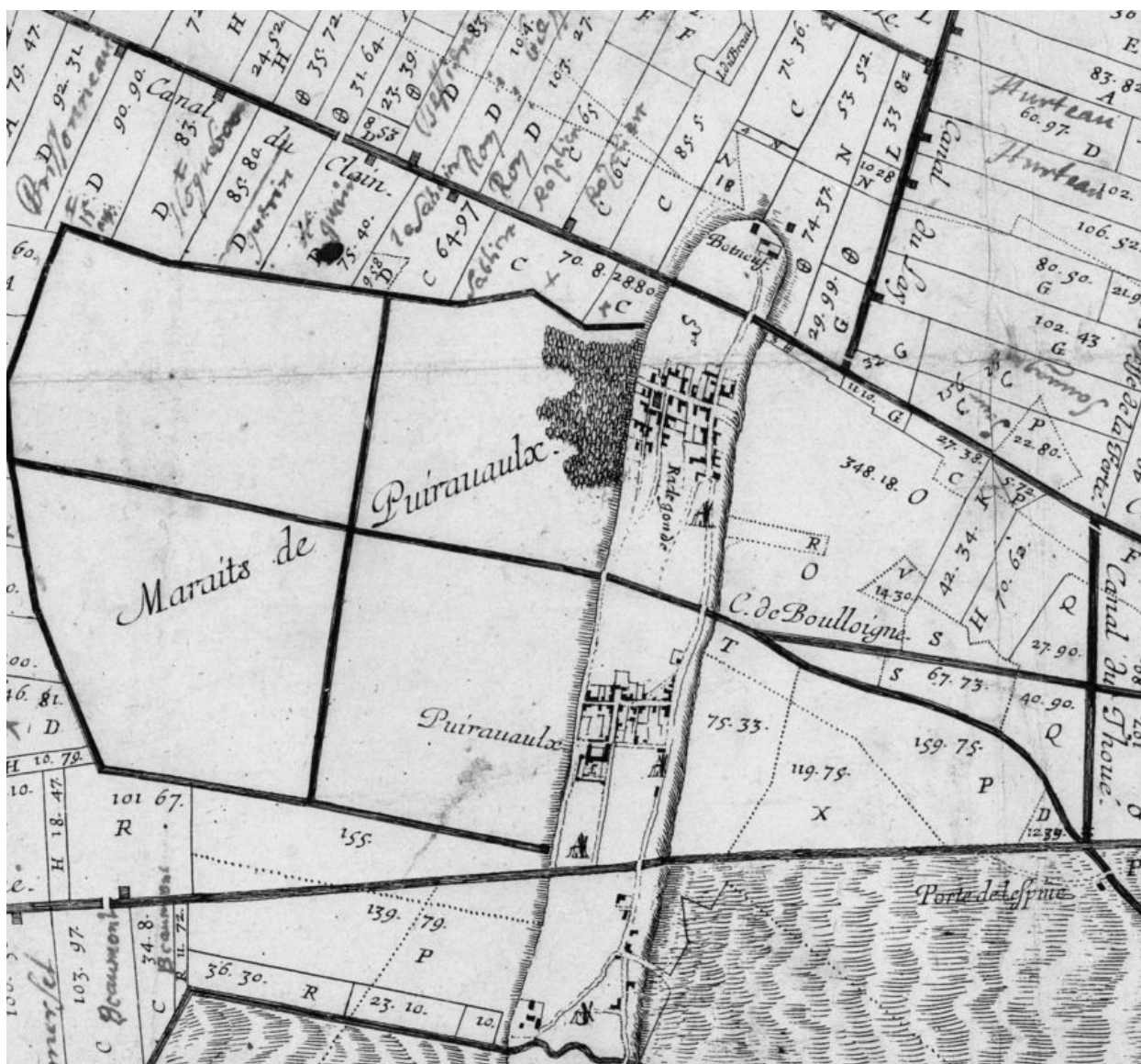
IVR52_20188500320NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Bibliothèque nationale de France

tous droits réservés



Le bourg de Sainte-Radégonde-des-Noyers et ses environs sur la carte du Petit-Poitou en 1648.

Référence du document reproduit :

- **BnF, GE DD 2987. 1648 : Plan et description particuliere des marais desseichés du petit Poictou avecq le partaige sur icelluy faict par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geografe ordinaire du roy et controleur general des fortifications de Daupliné et Bresse, le 6 aoust 1648.**
1648 : Plan et description particuliere des marais desseichés du petit Poictou avecq le partaige sur icelluy faict par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geografe ordinaire du roy et controleur general des fortifications de Daupliné et Bresse, le 6 aoust 1648. (Bibliothèque nationale de France, GE DD 2987)

IVR52_20188500255NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Bibliothèque nationale de France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Sainte-Radégonde-des-Noyers, partie sud, sur une carte de la région par Claude Masse en 1701.

Référence du document reproduit :

- **1701 : Carte contenant une partie du Bas Poitou et de l'Aunis où se trouve Marans et l'embouchure de la Seyvre Niortaise**, par Claude Masse. (Service historique de la Défense, J10C 1293, pièce 7).

IVR52_20178500261NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Service historique de la Défense

tous droits réservés



Le bourg et ses environs sur une carte de la région par Claude Masse en 1701.

Référence du document reproduit :

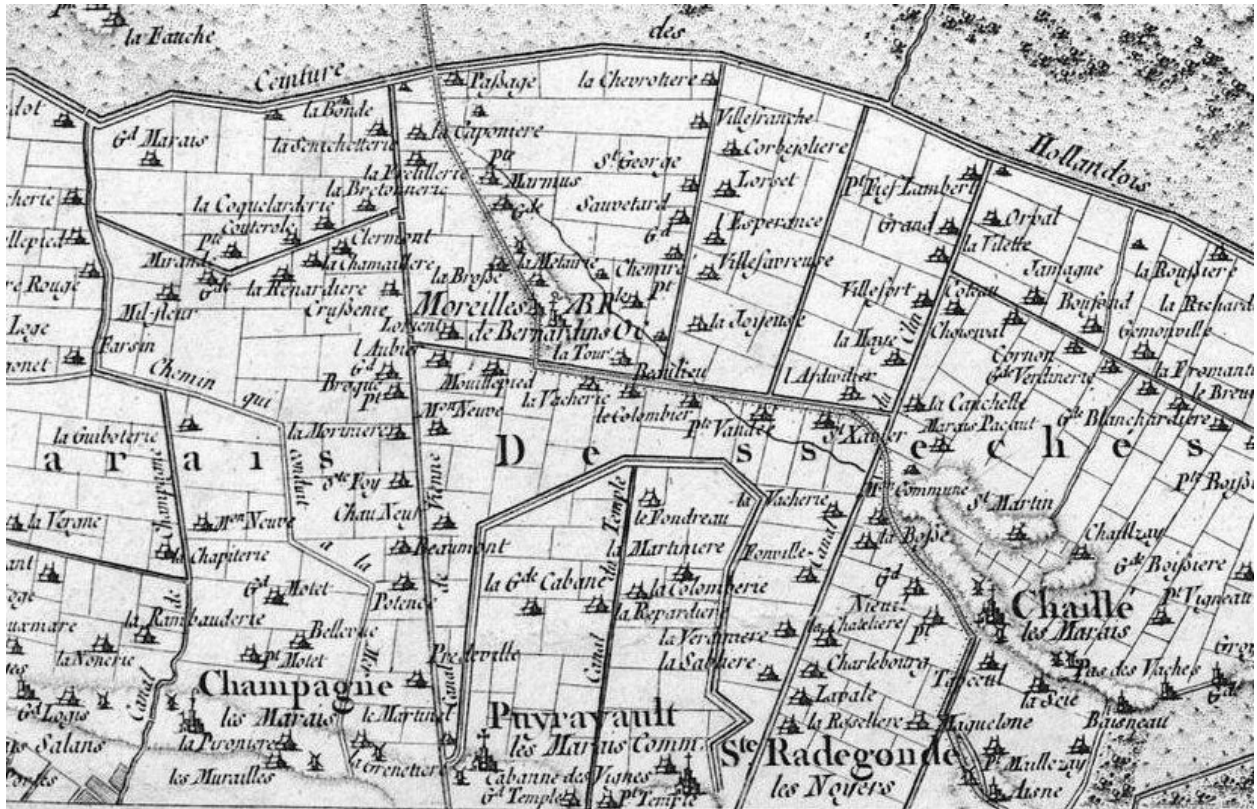
- **1701 : Carte contenant une partie du Bas Poitou et de l'Aunis où se trouve Marans et l'embouchure de la Sèvre Niortaise**, par Claude Masse. (Service historique de la Défense, J10C 1293, pièce 7).

IVR52_20188500990NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière communication libre, reproduction soumise à autorisation



Référence du document reproduit :

- IVR52_20188500318NUCA

Date de prise de vue : 2018

2025



Sainte-Radégonde-des-Noyers, partie sud, sur la carte de Cassini au milieu du 18e siècle.

IVR52_20188500319NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
 tous droits réservés



La route D25 vue en direction de l'ouest, au niveau du 14 rue des Ponts, vers 1930.

Référence du document reproduit :

- **AD85, 89 FI. Cartes postales isolées.**
Cartes postales isolées. (Archives départementales de la Vendée, 89 Fi).

IVR52_20188501092NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La Croisée, carrefour entre la route D25 et la rue de l'Eglise, à droite, au début du 20e siècle.

Référence du document reproduit :

- **Collection de cartes postales Raymond Bergevin Ramuntcho.** (Archives départementales de la Vendée ; 20 Fi).

IVR52_20188501089NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La rue de l'Eglise, vue en direction du nord, au début du 20e siècle.

Référence du document reproduit :

- **AD85, 89 FI. Cartes postales isolées.**
Cartes postales isolées. (Archives départementales de la Vendée, 89 Fi).

IVR52_20188501091NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue aérienne du bourg en direction du nord-ouest vers 1950.

Référence du document reproduit :

- **AD85, 89 Fi. Cartes postales isolées.**
Cartes postales isolées. (Archives départementales de la Vendée, 89 Fi).

IVR52_20188501096NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue aérienne du bourg et des marais desséchés au nord vers 1950.

Référence du document reproduit :

- Site internet delcampe.net

IVR52_20188501104NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue aérienne du bourg en direction du nord vers 1960.

Référence du document reproduit :

- **AD85, 89 Fi. Cartes postales isolées.**
Cartes postales isolées. (Archives départementales de la Vendée, 89 Fi).

IVR52_20188501097NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Scène de marché à Sainte-Radégonde-des-Noyers vers 1900.

Référence du document reproduit :

- **BOURDU Daniel (dir.), Le canton de Chaillé-les-Marais, coll. Mémoire en Images, Alan Sutton, 2004, 128 p.**
BOURDU Daniel (dir.). **Le canton de Chaillé-les-Marais**, coll. Mémoire en Images, Alan Sutton, 2004, 128 p.

IVR52_20188501047NUC

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière
tous droits réservés



La rue de l'Eglise, près de l'école, un jour de marché, vers 1910.

Référence du document reproduit :

- Site internet delcampe.net

IVR52_20188501099NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Fabrication de bousats dans une cabane à Sainte-Radégonde-des-Noyers vers 1930.

Référence du document reproduit :

- **BOURDU Daniel (dir.), Le canton de Chaillé-les-Marais, coll. Mémoire en Images, Alan Sutton, 2004, 128 p.**
BOURDU Daniel (dir.). **Le canton de Chaillé-les-Marais**, coll. Mémoire en Images, Alan Sutton, 2004, 128 p.

IVR52_20188501048NUC

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière
tous droits réservés



Vue aérienne aux Grands Greniers, en direction du sud, près de l'anse du Brault.

IVR52_20218502118NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Marais de part et d'autre de l'anse du Brault, en amont de l'ancien pont mobile.

IVR52_20188500396NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Marais et boucles de la Sèvre à l'ancien pont mobile du Brault, vus depuis le sud, avec les portes des Cinq-Abbés en arrière-plan.

IVR52_20188500399NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Bras de terre entre les deux boucles de la Sèvre formant l'anse du Brault, vus depuis le sud, à l'ancien pont mobile.

IVR52_20188500400NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La Sèvre en amont du pont mobile du Brault, vue en direction de l'est.

IVR52_20188500417NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Dans les marais desséchés au sud de la commune, près de la Prée Mizotière.

IVR52_20188500769NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Dans les marais desséchés au sud de la commune, près de la Prée Mizotière.

IVR52_20188500757NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Pont au croisement entre le canal de Vienne, au premier plan, et le canal des Bardettes, à l'arrière-plan, vu depuis l'ouest.

IVR52_20188500950NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Paysage de marais desséchés au sud du bourg, le long du canal des Bardettes.

IVR52_20188500955NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le canal du Clain au sud sud bourg.

IVR52_20188500482NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Paysage de marais desséchés au sud du bourg, le long du canal du Clain.

IVR52_20188500956NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Fossé de séparation entre les terres hautes du bourg, à droite, et les marais desséchés, à gauche, au sud du bourg.

IVR52_20188500749NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Maisons, champs et dernières vignes à l'ouest du bourg.

IVR52_20188500724NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Paysage de marais desséchés au nord du bourg.

IVR52_20188500676NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Paysage de marais desséchés au nord du bourg.

IVR52_20188500678NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Paysage de marais desséchés au nord du bourg.

IVR52_20188500680NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Paysage de marais desséchés près de la bonde du Coteau, à l'extrémité nord de la commune.

IVR52_20188500362NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Canal dans les marais desséchés au nord du bourg.

IVR52_20188500475NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Canal dans les marais desséchés au nord du bourg.

IVR52_20188500476NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le canal du Clain, au nord du bourg.

IVR52_20188500348NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Paysage de marais desséchés autour de la cabane de la Vacherie, au nord du bourg.

IVR52_20188501060NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Paysage de marais desséchés au nord de la commune et de la route D137.

IVR52_20188500372NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Paysage de marais desséchés au nord de la commune et de la route D137.

IVR52_20188500374NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Paysage de marais desséchés au nord de la commune et de la route D137.

IVR52_20188500375NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés